



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 66372

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la nécessité de poursuivre les campagnes de prévention contre le sida. Force est de constater que le sida continue de faire des ravages malgré la prévention effectuée il y a quelques années. Beaucoup ne considèrent plus cette maladie comme dangereuse depuis que la trithérapie existe. Cela est faux. Le danger est toujours bien présent. Il souhaite donc qu'une campagne de prévention contre le sida soit lancée afin de sensibiliser la population à cette épidémie et lui demande quelles sont ses intentions dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le ministre délégué à la santé, conscient de la nécessité de poursuivre l'effort de remobilisation et d'inciter la population à avoir des conduites préventives, a présenté le 28 novembre dernier en Conseil des ministres un plan d'action triennal de lutte contre le Vih/sida 2002-2004. Ce plan prend en compte les données épidémiologiques, sociologiques et thérapeutiques actualisées, et notamment le contexte actuel, caractérisé par une résurgence récente de maladies sexuellement transmissibles (telles que les gonococcies et la syphilis) et des signes de relâchement des comportements de prévention. Un renforcement indispensable des actions de prévention va être mis en place, intégrant d'une part, des programmes spécifiques et prioritaires en direction des groupes les plus exposés et maintenant, d'autre part, un haut niveau de vigilance pour l'ensemble de la population. C'est dans ce contexte qu'une campagne télévisuelle a été lancée le 1er décembre 2001 à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, montrant la réalité de l'épidémie en France en 2001, délivrant un message de remobilisation autour des conduites préventives, tout en s'attachant à ce que les différentes composantes de la population puissent se reconnaître.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66372

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5428

Réponse publiée le : 29 avril 2002, page 2246